



*Centre de mise en valeur  
des Opérations Dignité*

## **BOURSES JEAN-MARC-GENDRON 2020**

**Relance du concours**

**Pour nos jeunes qui participent activement au développement durable  
de nos communautés rurales!**

Le Fonds Jean-Marc-Gendron a été créé à l'initiative de l'abbé Jean-Marc Gendron, ex-président d'Opération Dignité II et ex-curé d'Esprit-Saint. Le principal objectif du Fonds est d'encourager les efforts de transformation du milieu rural, au cœur des défis pour l'avenir de notre région.

Consolidé par l'apport de communautés religieuses, de particuliers et de quelques municipalités du Bas-Saint-Laurent, le Fonds Jean-Marc-Gendron a permis d'offrir 92 bourses depuis sa création en 1995, pour un montant total de 54 950 \$. Depuis 2011, les bourses sont remises chaque année à l'occasion des célébrations de [La Journée de la Résistance](#). Cette année les bourses seront octroyées le mardi 22 septembre 2020 lors de l'assemblée générale du Centre de Mise en Valeur des Opérations Dignité.

Pour être admissible aux bourses du Fonds il faut :

- Avoir entre 18 et 35 ans,
- S'être démarqué-e par son implication au niveau agricole, forestier et/ou social,
- Faire appuyer sa candidature par un-e agent-e de développement rural, un-e élu-e ou tout autre répondant ayant autorité dans son milieu.
- Ne pas avoir déjà reçu une bourse du Fonds-Jean-Marc-Gendron,

En outre, le candidat ou la candidate devra démontrer dans son dossier de candidature :

- ses efforts de formation et de perfectionnement personnel (formation générale ou professionnelle, stages et expériences de travail),
- sa participation à un projet collectif, à une action communautaire ou à tout organisme préoccupé de la survie du milieu rural ou de l'amélioration des conditions de vie des gens d'ici,
- sa contribution au développement et à l'exploitation rationnelle et durable des ressources de son milieu ainsi qu'au respect de l'environnement.

\*\*\*

Pour assurer la pérennité de l'œuvre, mentionnons qu'il est possible de faire un don en tout temps.

L'invitation est faite à ceux et celles qui voudraient ajouter leur contribution à ce capital au service de la relève de nos communautés rurales! Les dons peuvent être adressés au Centre de mise en valeur des Opérations Dignité, 3 rue des Érables, Esprit-Saint, G0K 1A0. Ces dons donnent droit à un crédit d'impôt.

Nous recevons les dossiers de mise en candidature par courriel à : [operation.dignite@hotmail.com](mailto:operation.dignite@hotmail.com)

**Date limite d'inscription : Le 10 septembre 2020, 15h.**

---

**Centre de Mise en Valeur des Opérations Dignité**  
**3 rue des Érables, Esprit-Saint, Québec, G0K 1A0**  
**Courriel: [operation.dignite@hotmail.com](mailto:operation.dignite@hotmail.com)**